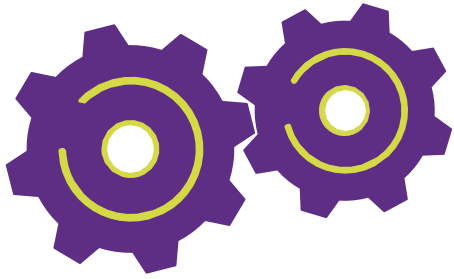


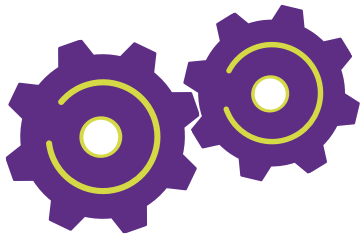
DESIGN TA VIE PRO !



PRENDRE LE POUVOIR DE RÉINVENTER SA VIE PROFESSIONNELLE

*« Les portes de l'avenir sont ouvertes
à ceux qui savent les pousser. »*

Coluche



LE BILAN DE COMPÉTENCES

Le Bilan de Compétences est une démarche qui a pour objectif de bâtir un projet professionnel à court, moyen ou long terme. Il permet d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ; de définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ; d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

« Design ta vie pro » combine les méthodes classiques qui ont fait leurs preuves du bilan de compétences, du coaching, et du design thinking, un outil innovant qui structure la réflexion, l'exploration des possibles et la concrétisation de son projet. L'état d'esprit du design thinking est une manière différente d'aborder les problèmes et d'opérer des transformations. Une vie qu'on peut visualiser est plus facile à concrétiser.

C'est un programme créé pour les femmes afin de :

- trouver sa voie
- (re)découvrir ses atouts
- capter ce qui rend unique, rare, différente
- observer ses croyances limitantes
- poser ses objectifs
- savoir comment passer à l'action
- préciser son projet professionnel

■ OBJECTIFS

- Faire un choix d'orientation éclairé, durable
- Piloter sa carrière
- Identifier ses leviers d'épanouissement professionnel : motivation, performance, créativité, innovation... et ses aspirations (valeurs, besoins, personnalité)
- Apprendre à mieux se connaître : réfléchir à ses atouts, son mode de fonctionnement, ses priorités, ses moteurs.
- Retrouver du sens à son travail
- Appréhender les contraintes du marché actuel
- Définir un projet professionnel réaliste, aligné avec qui l'on est et la place qu'on souhaite prendre.
- Mettre en place un plan d'action, pour concrétiser le projet défini (formation, mobilité, reconversion...)

■ PUBLIC VISÉ

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics.

■ MOYENS PÉDAGOGIQUES, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

- Fiche d'accueil à remplir en collaboration avec la bénéficiaire,
- Livret d'accompagnement à remettre à la bénéficiaire : guide pour collecter et créer des informations, des documents en relation avec son parcours et ses projets professionnels,
- Des booklet de travail contiennent des textes à lire, des exercices à réaliser ainsi que des tests. Ils sont remis à l'issue de chaque entretien à la bénéficiaire. La formatrice explique le contenu du booklet et donne les consignes à la bénéficiaire oralement. En suivant le booklet, la bénéficiaire lit les textes, réalise les tests et les exercices en suivant les consignes indiquées.

Exemple de tests pouvant être utilisés :

- Tests spécialisés : test de centres d'intérêt, test de personnalité, test d'évaluation des soft skills, test du créateur d'entreprise...
- Questionnaire d'autoévaluation : questionnaire d'assertivité, questionnaire des besoins...
- Exercices sur les valeurs professionnelles, repérage et analyse des ressources et contrainte professionnelle (analyse sur les postes occupés par tâches, réalisations ...)
- Apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement,
- Enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés .

■ LA DURÉE

- 24 Heures.
- Nombre de séances sur mesure défini avec le participant à distance
- Individuel

■ PUBLIC VISÉ :

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics.

■ LE PARCOURS

L'entretien préalable :

- Rendez-vous d'information personnalisé, gratuit et sans engagement
- Confirmer son engagement dans la démarche
- Vérifier que le bilan de compétences est bien le dispositif adapté à sa situation.
- Explication du cadre et de la démarche en détail, de la méthode, ainsi que les possibilités de financement.

Partie 1 : Phase préliminaire

- Analyse de la demande de la bénéficiaire
- Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin
- Co-construire les modalités de déroulement du bilan.

Partie 2 : Phase d'investigation

- Qui es-tu ? Accepter où vous êtes et apprendre à mieux se connaître
 - Analyse de la situation actuelle : parcours personnel et professionnel
 - identifier ses compétences : savoir faire, softskills, connaissances
 - Analyser les atouts de son parcours
- Que veux-tu ? Clarifier ses objectifs
 - Gérer ses freins et blocages pour faire apparaître
 - et identifier ses véritables sources de motivation.
 - Prendre conscience de ses priorités.
 - Définir clairement ses objectifs .
- Que fais-tu ? (re)trouver du sens
 - Générer une multitude de solutions possibles pour pouvoir ensuite choisir : métiers, statuts, styles de vie
 - Mener son enquête sur les pistes évoquées.
 - Mettre ses envies pro en perspective de ses choix perso
 - Formuler l'objectif



- Comment le fais tu ? De l'idée à la réalisation

- Présentation du pitch: définition du projet et du plan d'action
- Rendre tangible et concrète votre solution de vie pro et réfléchir à la mise en place
- S'engager dans l'action

Partie 2 : Phase de conclusion

Cette phase a pour objectif de permettre au bénéficiaire la construction de son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, ou d'élaborer une ou plusieurs alternatives :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Restitution de la synthèse du bilan de compétences
- Tester est indispensable pour savoir si l'on part dans la bonne direction.

Action !

LIEU

Les entretiens peuvent se dérouler, selon les disponibilités des participantes :

- La plateforme Klaxoon dédiée, qui propose des outils ludiques et engageants peut être utilisée atant en présentiel ou distanciel.
- En présentiel : avoir un ordinateur permettant les recherches documentaires sur place.

LA DÉONTHOLOGIE

(Voir charte d'engagement réciproque)

Le rôle de la formatrice est d'aider la bénéficiaire à prendre conscience de ses capacités, de son potentiel inexploité, de ses atouts et de ses faiblesses afin qu'elle puisse cibler et réussir son développement professionnel.

La fromatrice intervient dans le respect de la loi en la matière. Tous les documents remplis par la participante restent de sa propriété. Les tests font systématiquement l'objet d'une restitution orale et les données recueillies sont ensuite intégrées dans la synthèse.

Cette synthèse, rédigée par la formatrice, est confidentielle. La participante est l'unique bénéficiaire de cette synthèse. Les documents ayant servis à la réalisation du bilan sont ensuite détruits par la formatrice.

LA LÉGISLATION

Le document de synthèse ne peut comporter d'autres indications que celles mentionnées dans l'article R-900-2 du code du travail.

- Circonstances du bilan de compétences.
- Compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'insertion ou dévolution envisagées.
- Éléments constitutifs de formation du bénéficiaire.
- Les principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet. Ce document, établi par l'organisme prestataire et sous sa seule responsabilité, est soumis à la bénéficiaire pour d'éventuelles observations.



Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans de compétences sont soumises aux dispositions de l'article 378 du code pénal (secret professionnel) en ce qui concerne les informations qu'elle détiennent - article L-900-4-1 du code du travail.

Le bénéficiaire d'un bilan de compétences est le seul propriétaire du document de synthèse. La transmission à un tiers ne peut se faire qu'avec l'accord écrit du bénéficiaire prévu dans une convention tripartite - arrêté du 27 oct. 1992.

■ MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET SES RÉSULTATS

- À l'issue du bilan de compétences, une synthèse de son bilan de compétences est remise à la bénéficiaire.
- Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence.
- À l'issue du bilan de compétences, la bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation.
- Six mois après la remise de la synthèse, la formatrice reprend contact avec la bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien physique ou téléphonique.
- Enfin, une fois par an, Femmes Enov réalisera une enquête sur l'avenir des bénéficiaires de bilans de compétences : « Qu'êtes-vous devenu(e) ? »

■ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation par le biais du formulaire dédié accessible.

■ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr). La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

■ TARIFS

2000 Euros TTC

■ CALENDRIER

Nous contacter

■ LES 5 FAÇONS DE FINANCER UN BILAN DE COMPÉTENCES

● VIA LE CPF

Depuis le 1er janvier 2017, le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du CPF*(*Compte personnel de formation). Procédure simplifiée, confidentialité vis-à-vis de l'employeur, délai rapide d'acceptation du dossier, le CPF est le moyen idéal pour financer un bilan de compétences. Le CPF est aussi mobilisable par les agents de la fonction publique et les chef(fe)s d'entreprise. Depuis le 19 novembre 2019, la demande de financement se fait directement via l'application : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

- **VIA LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

Le bilan de compétences peut être financé via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivités). Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation.

- **VIA PÔLE EMPLOI**

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Pôle emploi. En tant que demandeur(se) d'emploi, vous avez aussi le droit de réaliser un bilan de compétences pour redéfinir votre projet professionnel et rebondir plus rapidement.

- **VIA LE FINANCEMENT PERSONNEL**

C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratifs.

- **AUTRES SOLUTIONS DE FINANCEMENT**

Le bilan de compétences peut également être financé via d'autres dispositifs, notamment via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou via le service social de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance). Certains dispositifs spécifiques régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation.

18 Mars 2023



FEMMES **Enov**

15 allée Camille Claudel 34980 Montferrier-sur-Lez / Siret : 842 904 401 000 10 /

Site : www.femmes-enov.com / Contact : lea@femmesenov.com